

# Demande de permis de construire (P)

## N° CAMAC : 189226

### A. AVIS D'ENQUETE

Référence communale :

## Données générales

Compétence M ou ME (\*) : (M) Municipale

1. Commune (\*) : Denges
2. Lieu-dit :  
et/ou adresse (\*) : Chemin du Monteiron 12
3. Coordonnées (E / N) (\*) : 2530880 / 1152770 (coordonnées moyennes de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250)
4. No de parcelles (\*) : 284
5. No ECA :
6. Note recen. architectural :

## Acteurs (si plusieurs, ajouter en page n° 14)

## 7. Propriétaire (\*) :

Nom, Prénom : ROCCO, PEPE

Raison sociale :

Adresse : Chemin du Monteiron 12

Tél. : 021 803 77 84

NPA / Localité : 1026 DENGES

E-mail :

## Promettant acquéreur :

Nom, Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Tél. :

NPA / Localité :

E-mail :

## Droit distinct et permanent :

Nom, Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Tél. :

NPA / Localité :

E-mail :

8.

## Auteur des plans (\*) (personne physique selon art. 72 RATC)

Projet nécessitant : ☒ Architecte ☐ Ingénieur ☐ Exception art. 106 LATC

Nom, Prénom : DE ROSA, DAVID

N° reg. mandataire : 3657

Profession : Architecte

Raison sociale : FL ARCHITECTURE &amp; ASSOCIÉS SA

E-mail : derosa@flarchitecture.ch

Adresse : Ch. du Bief 6Bis

Tél. : 021 811 05 80

NPA / Localité : 1027 LONAY

Fax : 021 811 05 81

9.

## Nature des travaux principale (\*) : (une seule coche possible)

☐ Adjonction☐ Agrandissement☐ Changement / nouvelle destination des locaux☒ Construction nouvelle☐ Démolition partielle☐ Démolition totale☐ Reconstruction après démolition☐ Reconstruction après incendie☐ Rénovation totale☐ Transformation(s)

10.

## Description de l'ouvrage (\*) :

Construction d'un mur de soutènement, reconstruction d'une annexe et d'un couvert

11.

## Demande de dérogation (Base légale d'octroi, N° de l'article et mention du motif)

## Particularités

12. a) Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102.1 et 102.2) (\*) : ☐ Oui ☒ Non  
b) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DFIRE/MS) ☐  
c) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection ☐
13. a) Le projet implique un défrichement de  m<sup>2</sup> (cocher aussi la question N° 105) ☐  
b) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie ☐  
c) Le projet implique une atteinte à un biotope (voir aussi la question N° 107) ☐
14. Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : (voir la question N° 38) ☐ I ☐ II ☐ III ☐ IV
15. Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE) ☐
16. Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC) : N° FAO :
17. Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (\*) : ☒ Oui ☐ Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du  au

**B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE**

## 20. Maître de l'ouvrage (\*):

- ☐ 01 CFF  
☐ 03 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports  
☐ 04 Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ou Domaine des EPF  
☐ 07 Swisscom  
☐ 08 La Poste  
☐ 10 Canton  
☐ 11 Entreprise de droit public d'un canton  
☐ 15 Commune  
☐ 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc.)  
☐ 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies)  
☐ 22 Institution de prévoyance, caisse de pension  
☐ 23 Caisse maladie, SUVA  
☐ 24 Banque, fond immobilier, holding financière  
☐ 31 Usine d'électricité privée  
☐ 32 Usine à gaz privée  
☐ 33 Chemin de fer privé  
☐ 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier)  
☐ 42 Coopérative de logement  
☐ 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier)  
☐ 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce)  
☐ 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce)  
☒ 61 Particulier et hoirie  
☐ 63 Organisation internationale, ambassade  
☐ 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.):

Nom, Prénom : ROCCO, PEPE  
 Adresse : Chemin du Monteiron 12  
 NPA / Localité : 1026 DENGES

Raison sociale :  
 Tél. :  
 E-mail :

21.

## Direction des travaux (\*):

Nom, Prénom : PROLOGIS SÀRL  
 Adresse : Rte de Palézieux 59  
 NPA / Localité : 1610 ORON-LA-VILLE

Raison sociale :  
 Tél. : 021 908 00 50  
 E-mail :

**C. CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE**

30. Genre de construction (\*): ☒ Bâtiment ☐ Ouvrage de génie civil, aménagement extérieur

31. Type d'ouvrage (\*):

- Approvisionnement en eau / énergie ☐ 11 Alimentation en eau  
☐ 13 Usines à gaz, réseaux et installations chimiques  
☐ 14 Chauffage à distance  
☐ 19 Autre  
 Elimination des déchets ☐ 22 Ordures ménagères  
☐ 23 Autres déchets  
 Infrastructure routière, parking ☐ 34 Route, place de stationnement  
☐ 35 Parking couvert  
 Autre transport et communication ☐ 41 Constructions pour chemins de fer (yc. gare)  
☐ 42 Constructions pour les bus et tramway  
☐ 43 Constructions pour la navigation  
☐ 45 Constructions pour les communications (yc. antenne téléphonie)  
☐ 49 Autres constructions vouées aux transports

Education, recherche, santé,  
loisirs, culture

- ☐ 51 Ecole, système d'éducation (jusqu'au niveau maturité)  
☐ 52 Formation supérieure ou recherche  
☐ 53 Hôpital  
☐ 54 Foyer avec soins médicaux et/ou assistance sociale  
☐ 55 Autre établissement de santé spécialisé  
☐ 56 Installation de loisirs et de tourisme  
☐ 57 Eglise et bâtiment à but religieux  
☐ 58 Bâtiments à but culturel, musées, bibliothèques et monuments

Autres infrastructures

- ☐ 59 Salles omnisports et salles de sport  
☐ 61 Aménagement de berges et barrages  
☐ 62 Constructions pour la défense nationale  
☐ 69 Autres infrastructures  
☐ 71 Maison individuelle à un logement, isolée  
☐ 72 Maison individuelle à un logement, mitoyenne ou jumelle  
☐ 73 Bâtiment à plusieurs logements pour l'habitation exclusivement  
☐ 74 Bâtiment à usage mixte, principalement à usage d'habitation  
☐ 76 Foyer sans soins médicaux et/ou assistance sociale  
☐ 78 Garage, place de parc en rapport avec l'habitation  
☒ 79 Autre construction en rapport avec l'habitation

Agriculture, sylviculture

- ☐ 81 Construction agricole  
☐ 82 Construction sylvicole

Industrie, artisanat,  
commerce, services,  
administration

- ☐ 91 Fabrique, usine, atelier  
☐ 92 Halle, dépôt, silo, citerne  
☐ 93 Bât. administratif, bureaux  
☐ 94 Bât. commercial, magasin  
☐ 95 Etablissements tels que hôtel, café-restaurant, café-bar, tea-room, etc...  
☐ 96 Autres hébergements de courte durée  
☐ 99 Autre construction destinée à des activités économiques

#### Situation

33. Emprise de l'ouvrage (définie par le rayon autour des coordonnées E/N du projet) :

- ☒ 5 m ☐ 10 m ☐ 25 m ☐ 50 m  
☐ 100 m ☐ 250 m ☐ 500 m ☐ 1000 m

34. L'ouvrage est également situé sur une autre commune :

35. Dans un plan général d'affectation (PGA) ☒  
 Dans un plan partiel d'affectation (PPA) ☐  
 Dans un plan de quartier (PQ/PQCM) ☐ Nom et/ou No de la zone : Zone d'habitation individuelle

36. Secteur de protection des eaux : ☐ Au ☒ üB (Si zones S, cocher la question N° 115)

37. A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire ☐  
 (joindre l'accord de l'entreprise ferroviaire selon art. 18m LCdF) (si l'accord n'a pas été  
 délivré ou si la démarche est en cours, cocher la question N° 127)

#### Bruit

38. ☐ a) Les degrés de sensibilité au bruit (DSB) ont déjà été attribués dans les zones d'affectation  
☐ b) La construction, nouvelle ou transformée, comportant des locaux d'habitation ou des locaux d'exploitation dans lesquels des personnes séjournent régulièrement pendant des périodes prolongées, est située sur une parcelle où le DSB n'a pas encore été défini. Le DSB proposé est indiqué à la question N° 14.  
 (joindre la proposition de DSB du constructeur et le préavis du Service de l'environnement et de l'énergie (DGE-DIREN))

#### Eau potable, défense incendie

40. Alimentation en eau de boisson : ☐ Réseau public ☐ Alimentation privée  
 41. Défense incendie extérieure à partir d'une borne hydrante : ☐ Existante ☐ Projetée  
 Distance [m] :

#### Ramassage des déchets

42. a) Conteneurs ordures ménagères ☐ Existant ☐ Projeté  
 b) Différenciés ☐ Existant ☐ Projeté  
 c) Emplacement accessible aux camions ramasseurs ☐

**Suppression des barrières architecturales**

43. ☐ La construction de locaux et installations accessibles au public, destinés à l'habitation collective ou à l'activité professionnelle, est adaptée aux besoins des personnes handicapées ou âgées (*art. 36 et 37 RATC*)
- ☐ Transformation ou agrandissement de bâtiments existants : les conditions de l'art. 38 RATC sont remplies

**Equipements, Installations**

49. ☐ Piscine démontable d'une saison à l'autre (*distribution de la directive DCPE 501 par la commune*)
- ☐ Piscine fixe (*voir la section Q. Sports, loisirs, campings, dortoirs ; question 356 ou 357*)

**Déchets de chantier**

50. Si le projet dépasse :

Bâtiment : ☐ 3500 m<sup>3</sup> SIA de construction ☐ 1000 m<sup>3</sup> SIA de rénovation ☐ 300 m<sup>3</sup> SIA de démolition

Génie civil : ☐ 30 m<sup>3</sup> de déchets foisonnés (avec les matériaux d'excavation)

☐ Si le projet produit des déchets bitumineux

Le questionnaire "Gestion des déchets de chantier" (QP71) doit être rempli en ligne, **15 jours avant le début des travaux** avec les données prévisionnelles puis en fin de chantier avec les données effectives.

**D. SURFACES, VOLUME, COÛT**

|                                                             | Existant | Ajouté          | Supprimé | Total après trav. |
|-------------------------------------------------------------|----------|-----------------|----------|-------------------|
| 60. Surface totale des parcelles [m <sup>2</sup> ]          | 1660     |                 |          | 1660              |
| 61. Surface totale en zone à bâtir [m <sup>2</sup> ] (A)    | 1660     |                 |          | 1660              |
| 62. Surface bâtie [m <sup>2</sup> ] (B)                     | 122      | 50              |          | 172               |
| 63. Surface brute utile des planchers [m <sup>2</sup> ] (C) | 244      |                 |          | 244               |
| dont consacrée au logement [m <sup>2</sup> ]                | 244      |                 |          | 244               |
| 64. Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)             |          |                 |          | 0.1               |
| Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)                |          |                 |          | 0.15              |
| 65. Cube SIA [m <sup>3</sup> ]                              | 976      | 126             |          | 1102              |
| 66. Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF]                  |          |                 |          |                   |
| Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*)             | 80000    | CFC 1 à 5 [CHF] |          |                   |

**E. BATIMENT ET LOGEMENT**

75. Description du projet (\*)
- Nb total de nouveaux bâtiments 1 Avec logements Sans logements
- Nb total de bâtiments transformés
- Nb total de bâtiments démolis
- (pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiches bâtiment pour chaque bâtiment)

**F. PLACES DE STATIONNEMENT**

|                                                   | Existant | Ajouté | Supprimé | Total après trav. |
|---------------------------------------------------|----------|--------|----------|-------------------|
| 80. Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture |          |        |          |                   |
| 81. Couverts, garages extérieurs                  |          | 2      |          | 2                 |
| 82. Places non couvertes                          |          |        |          |                   |
| 83. Total (à reporter sous question N° 10)        |          |        |          |                   |

(Si le total est plus grand que 50 pl. veuillez cocher la question 401 a)

POUR IMPRIMER TOUTES LES FICHES BÂTIMENTS : Onglet "Annexes, QP"

Si le projet comporte plusieurs bâtiments, veuillez en remplir une par bâtiment. Les bâtiments devront être numérotés ou identifiés clairement

## Fiche bâtiment [1]

- B1 Type de travaux (\*) :
- B2 N° de parcelle (\*) :
- B3 N° ECA :
- B4 Rue/lieu (\*) :
- B5 Dénomination du bâtiment :
- B6 Nombre d'entrées avec adresse :

## CARACTERISTIQUES DU BATIMENT

- B7 Catégorie de bâtiment (\*) :
- Classe :
- B8 Surface au sol du bâtiment [m²] :
- B9 Surface brute utile des planchers [m²] :
- B10 Surface brute des planchers pour le logement [m²] : Pour les activités [m²] :
- B11 Cube SIA [m³] :
- B12 Nombre de niveaux total (y. c. sous-sols et demi-niveaux) :
- B13 Nombre total de logements après travaux (\*) :
- Nb 1 pce : Nb 2 pce : Nb 3 pce :  
Nb 4 pce : Nb 5 pce : Nb 6 pce ou plus :
- B14 Bâtiment transformé (\*) : les travaux modifient-ils le nombre ou la taille des logements :
- B15 Système de chauffage (\*) :
- Puissance du chauffage [KW] :
- B16 Agent énergétique de chauffage (source énergie) :  
*Si chauffage au bois ou au charbon d'une puissance > que 70 kW, ou d'un chauffage à mazout moyen ou lourd, cocher la question N° 456.  
Pour les pompes à chaleur utilisant le sous-sol ou l'eau comme source de chaleur, cocher la question N° 450*
- B17 Agent énergétique pour l'eau chaude (source énergie) :
- B18 La construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) : ☐ Oui ☐ Non

## Amiante dans les bâtiments transformés et démolis (dès le 1er mars 2011)

Pour tous les cas où la construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire), joindre avec la demande de permis de construire 4 exemplaires papier du diagnostic amiante "avant travaux" effectué par un diagnostiqueur inscrit sur la liste des diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH) (2 ex. pour la commune et 2 ex. pour la CAMAC).  
Ajouter votre rapport amiante en format électronique... pour ce bâtiment

## AUTRES INFORMATIONS SUR LE BATIMENT

39. a) Façades, toiture Matériau, couleur :  
Mode de couverture, couleur :  
Type de fermeture : ☐ Stores ☐ Volets
- b) ☐ Surface de toiture ou de façade en métal non enduit (par ex. en cuivre ou zinc) supérieure à 50 m²
44. ☐ Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux, soumises ou non soumises à autorisation spéciale selon art. 32 OEaux (cocher aussi la question No 408)
45. a) Ascenseur, monte-charge : ☐ Electrique ☐ Hydraulique  
b) Rampe/plate-forme ajustable : ☐ Electrique ☐ Hydraulique  
c) Contenance du réservoir d'huile : litres  
d) ☐ Escalier / tapis roulant servant au transport de personnes
46. Raccordement TV/radio : ☐ Antenne collective ☐ Antenne extérieure ☐ Antenne intérieure  
☐ Parabole ☐ Câble télé-réseau

## PARTIE ENERGIE

## Isolation thermique (bâtiments, serres, locaux frigorifiques)

Isolation thermique

Compétence  
M ME

48. Qh (MJ/m².an) : Informations complémentaires :  
 Qhli (MJ/m².an) : Informations complémentaires :

453. a) Qh est inférieur ou égal à Qhli ☐  
 b) Demande de dérogation Qh est supérieur à Qhli ☐

**Dans tous les cas, joindre le formulaire EN-2a ou EN-2b et le calcul SIA 380/1**  
**Pour les bâtiments neufs, joindre les formulaires EN3 et EN-VD 72**

Surface de référence énergétique

SRE : Informations complémentaires :

465. Installation de locaux frigorifiques et/ou de congélation ☐ EN 6  
 468. Serres artisanales ou agricoles chauffées ☐ EN 7  
 474. Halles gonflables ☐ EN 8

## Installations techniques du bâtiment

449. Installation de refroidissement, de climatisation ou de pompe à chaleur contenant des fluides réfrigérants stables dans l'air (HFC) ☐ 75  
 450. a) Pompe à chaleur utilisant le sous-sol comme source de chaleur (sondes) ☐ 65A  
 b) Pompe à chaleur utilisant les eaux souterraines comme source de chaleur (pompage) ☐ 65B  
 456. Chauffage à bois ou au charbon d'une puissance supérieure à 70 kW, ou chauffage à mazout moyen ou lourd ☐  
 461. Justificatif de la part minimale d'énergies renouvelables ☐ EN-VD 72  
 462. Installation de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire ☐ EN 3  
 463. Installation de ventilation ☐ EN 4  
 464. Installation de réfrigération / humidification ☐ EN 5  
 466. Installation de production d'électricité par combustible ☐ EN 9  
 475. Résidences secondaires ☐ EN 16

## Divers

470. Installation de chauffage en plein air ☐ EN 10  
 471. Patinoires (RLVLEne, art 53) - Concept énergétique à soumettre à la DGE-DIREN ☐  
 473. Bâtiments tertiaires et du secteur public de plus de 1000 m²  
 - justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour l'éclairage ☐ EN 12  
 - justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour la ventilation et la climatisation ☐ EN 13  
 476. Grands consommateurs (consommation électrique >0.5 GWh ou thermique >5 GWh) ☐ EN-VD 15  
 477. Demande de dérogation à la loi sur l'énergie ou à son règlement d'application ☐  
 Précisez l'article :

Vous trouverez plus de renseignements sur les formulaires 'Energie', sur le site de la [DIREN](#)

## L. SITUATION DE L'OUVRAGE

## Annexes

## Environnement

101. Situation particulière  
☐ Dans un plan cantonal d'affectation  
☐ Dans un plan cantonal de protection (sauf Lavaux)
- 102.1 Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.)(répondre aussi à la question N° 12) (\*) ☐ Oui ☒ Non
- 102.2 Travaux situés hors zone à bâtir (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâtir) (\*) ☐ Oui ☒ Non
- 102.3 Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole. ☐ 66 A
- 102.4 Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone (sans lien à une exploitation agricole). ☐ 66 B
- 102 A. L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS) ☐
- 102 B. L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection ☐
103. Dans l'aire forestière ☐
104. A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt ☐
105. Le projet implique un défrichement de [m²] : ☐ Annexe  
 (cocher aussi la question No 13A) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif)
- 106 A. Dans une zone de danger naturel (\*) : ☐ Oui ☒ Non
- IMPORTANT : En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA afin de remplir le(s) questionnaire(s) particulier(s) correspondant à chaque type de danger naturel sélectionné ci-dessous. Trois exemplaires de chaque questionnaire concerné sont à joindre au dossier de demande de permis de construire. Les anciennes versions des questionnaires QP 43 GT et 43 AV accessibles depuis l'onglet « Annexes, QP, Documents » ne doivent plus être utilisés.
- zone de glissement de terrain (GPP) ☐ - zone d'avalanches (AVA) ☐  
 - zone de chutes de pierres (CPB) ☐ - zone d'inondations (INO) ☐  
 - zone de laves torrentielles (LTO) ☐ - zone de coulées boueuses (GSS) ☐  
 - zone d'effondrement (EFF) ☐
- Où trouver les zones de danger naturel  
 Les zones de danger naturel peuvent être consultées sur le [guichet cartographique cantonal](#) (thème dangers naturels).
- 106 B. Dans un site pollué  
 (en cas de doute, interroger la commune ou le Service des eaux, sols et assainissements)  
☐ Ancienne décharge ☐ Site industriel pollué ☐ Lieu d'accident
107. Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection ☐  
 (selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)
108. Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage ☐
110. Dans une région archéologique ☐
111. Construction protégée (Pour les ouvrages hors zone à bâtir, voir questions 12 et 102)  
☐ A l'inventaire ☐ Monument historique ☐ Protection générale (sauf Lausanne)

## Préservation du parc locatif

## Travaux et/ou changement d'affectation touchant un bâtiment avec des logements loués existants

- 112.1 a) Démolition, transformation, rénovation totale ou partielle supérieure aux 20 % de la valeur ECA du bâtiment ou de la partie du bâtiment touchée par les travaux seulement lorsque l'immeuble existant comprend au moins trois logements loués en dernier lieu (même vacants) ☐ 53
- b) Changement de destination d'un logement existant loué en dernier lieu (même vacant), avec ou sans travaux, pour l'utiliser sous une autre forme que celle prévalant au moment de la requête. ☐ 53
- Procédure simplifiée
- 112.2 a) Rénovation inférieure aux 20 % de la valeur ECA du bâtiment ou de la partie du bâtiment touchée. ☐ 53 B
- b) Rénovation ne concernant qu'un ou deux appartement(s) loué(s) isolé(s). ☐ 53 B

## Logement d'utilité publique

- 112.3 Procédure de reconnaissance de logements d'utilité publique (LUP) au sens de la loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) ☐ 54

## Bruit

113. Projet faisant l'objet d'une demande d'assentiment selon l'article 32 al.2 OPB (dépassement des valeurs limites d'immission) ☐ Annexe
114. Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit ☐

## Protection des eaux

## Annexes

115. Zones S de protection des eaux (autres secteurs, cocher la question N° 36) ☐
116. Projet situé à moins de 20 m de :  
☐ la rive d'un lac ☐ d'un cours d'eau à ciel ouvert ☐ d'un cours d'eau sous voûtage

## Eaux météoriques non déversées dans un collecteur communal (surface de collecte supérieure à 50 m²)

117. Déversement dans les eaux publiques superficielles  
 Avec rétention (voir la question N° 210) ☐ Sans rétention ☐
118. Déversement dans les eaux publiques souterraines  
 Infiltration simple ☐ Tranchée absorbante ☐
119. Déversement dans un collecteur de l'Etat hors traversée de localité ☐
120. Surface imperméabilisée supérieure à 2000 m² (construction, parking extérieur, accès) ☐

## Eaux usées

121. Evacuation sans passer par une STEP ☐
122. Raccordement à un collecteur de l'Etat hors traversée de localité ☐
123. Raccordement à la fosse à purin ☐ 52

## Réseaux routier et ferroviaire

124. Ouvrage empiétant sur la limite des constructions d'une RC (hors traversée de localité) ☐ 62
125. Accès sur RC hors traversée de localité ou aménagement en bordure de celle-ci ☐
126. A moins de 50 m de l'axe d'une RN ☐
127. A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire  
 (l'accord de l'entreprise ferroviaire n'a pas été délivré ou la démarche est en cours selon art. 18m LCdF) ☐ Annexe
128. Projet de réaménagement routier de peu d'importance réalisé dans le gabarit existant ☐

## M. INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, SERVICES

## Locaux occupant des travailleurs

150. a) Entreprise industrielle au sens de l'art. 5 LTr ☐ 43, 51, 64  
 b) Entreprise artisanale susceptible d'occuper dans un avenir prévisible au moins 6 personnes pour de la production en série ☐ 43, 51, 64
151. Entreprise assimilée aux industrielles et artisanales (art.1 OLT4) ☐ 43, 51, 64
152. Toute autre entreprise occupant du personnel et pouvant soumettre facultativement ses plans au service de l'emploi ☐ 51

## Environnement

153. Places de transbordement des marchandises et centres de distribution disposant d'une surface de stockage > 20 000 m² ou d'un volume de stockage > 120 000 m³ (EIE) ☐
154. Installations de production d'énergie (EIE) 43, 64  
☐ Extraction de pétrole, gaz naturel ou charbon  
☐ Raffinerie de pétrole  
☐ Installation géothermique (plus de 5 MWth)  
☐ Installation thermique (plus de 100 MWth)  
☐ Usine à gaz, cokerie, liquéfaction du charbon

## Commerces, services

155. Bâtiments administratifs et/ou commerciaux ☐ 43
156. Bâtiments de plus de 25m de hauteur totale ☐ 43
157. Grands magasins, centres commerciaux  
 Surface consacrée à l'alimentation [m²] : ☐ 43  
 Surface de vente effective (sans les entrepôts et les parkings)  
☐ Inférieure à 2000 m²  
☐ De 2000 à 5000 m²  
☐ Supérieure à 5000 m² (EIE)  
☐ Un plan de quartier a été établi car la surface de vente est supérieure à 2000 m²

## Métaux et machines

158. Métaux et machines ☐ 43, 64  
☐ Aciéries (EIE) ☐ Vieux métaux (EIE)  
☐ Aluminium (EIE) ☐ Métaux non ferreux (EIE)

| Bois             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          | Annexes |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------|
| 159.             | Bois et traitement du bois<br><input type="checkbox"/> Panneaux d'agglomérés (EIE) <input type="checkbox"/> Plus de 50'000 t/an de cellulose (EIE)                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| Chimie           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |         |
| 160.             | Produits chimiques, pétroliers, phytosanitaires, engrais<br><input type="checkbox"/> Fabriques d'explosifs et de munitions (EIE) <input type="checkbox"/> Stockage de plus de 1000 t (EIE)<br><input type="checkbox"/> Transformation (> de 5000 m <sup>2</sup> ou 10'000 t/an)(EIE) <input type="checkbox"/> Synthèse de produits | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| 161.             | Produits pharmaceutiques et vétérinaires, pharmacies et drogueries, fabriques et commerce en gros de médicaments, de sérums et de vaccins                                                                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| 162.             | Produits plastiques ou en caoutchouc                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| Alimentation     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |         |
| 163.             | Produits alimentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> | 43      |
| 164.             | Produits agro-alimentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| Autres matériaux |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |         |
| 165.             | Arts graphiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| 166.             | Produits pour l'aménagement de la maison et du logement                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| 167.             | Produits, appareils, instruments mécaniques et électroniques                                                                                                                                                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| 168.             | Textiles, habillement, cuir                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |
| 169.             | Matériaux de construction (ex. peinture, bitume, briques, tuiles, isolants, etc.)<br><input type="checkbox"/> Cimenteries (EIE) <input type="checkbox"/> Verreries (plus de 30'000 t/an) (EIE)                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/> | 43, 64  |

## N. GENIE CIVIL, DECHETS, SURV. DES OUVRAGES, STEP

### Terrassements, dépôts d'excavation et décharges

200. Terrassements, excavations ou remblais impliquant un mouvement de matériaux de plus de 5000 m<sup>3</sup> ou couvrant une superficie de plus de 5000 m<sup>2</sup>, mais inférieur à 50'000 m<sup>3</sup> ☐
201. Dépôts d'excavation impliquant un apport de terre  
☐ De 50'000 à 500'000 m<sup>3</sup> ☐ De plus de 500'000 m<sup>3</sup> (EIE)
202. Décharges contrôlées pour matériaux inertes, résidus stabilisés, décharges bioactives (EIE) ☐

### Installations de collecte, de tri, de conditionnement, de recyclage, de valorisation, d'incinération ou de traitement des déchets

203. Déchetteries ou postes de collecte des déchets ☐
204. Installations de traitement des déchets  
☐ Inférieur ou égal à 1000 t/an ☐ Capacité supérieure à 1000 t/an (EIE)
205. Déchiqueteurs de voitures (EIE) ☐
206. Construction ou modification de stations d'épuration collectives ou d'équipements de traitement des boues d'épuration ☐ 51
207. Le projet a des emprises (temporaires et définitives) sur les sols de plus de 5'000 m<sup>2</sup> ou, pour les conduites, de plus de 1'000 mètres linéaires ? ☐ Concept de gestion des sols

### Surveillance des ouvrages de retenue

210. Ouvrages d'accumulation
- Volume maximum d'accumulation > 100 m<sup>3</sup> ☐
- Retenue au dessus du terrain naturel ☐
- Volume d'eau permanent m<sup>3</sup> :

**O. AGRICULTURE, ANIMAUX****Annexes**

|      |                                                                                                                                                                                                                                            |                          |        |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------|
| 250. | Bâtiments d'exploitations agricoles sans animaux, hangars agricoles                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> | 43     |
| 251. | Bâtiments d'exploitations agricoles avec animaux                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> | 43, 52 |
| 252. | Exploitations intensives d'élevages ou d'engraissement<br><input type="checkbox"/> Plus de 125 UGB ( <i>hors étables d'alpage</i> ) (EIE)                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | 43, 52 |
| 253. | Manèges, boxes à chevaux. ( <i>Si moins de 5 chevaux, QP 52 pas nécessaire</i> )                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> | 43, 52 |
| 254. | Elevages et pensions d'animaux domestiques Type d'animaux :                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/> |        |
| 255. | Fosses à purin                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> | 52     |
| 256. | Fumières                                                                                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> |        |
| 257. | Silos à fourrage                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> | 43     |
| 258. | Installations de biogaz.                                                                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | 43     |
| 259. | Abattoirs, centres d'équarrissage, de collecte, de stockage, d'incinération de déchets carnés, boucheries en gros<br><input type="checkbox"/> Capacité jusqu'à 5000 t/an<br><input type="checkbox"/> Capacité supérieure à 5000 t/an (EIE) |                          | 43, 64 |

**P. EDUCATION, SANTE, SOCIAL****Etablissements scolaires et sanitaires, centres d'accueil**

|      |                                                                                                                                                                                                                           |                          |            |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------|
| 300. | Bâtiments et établissements de l'enseignement obligatoire public                                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/> | 21, 43     |
| 301. | Ecoles paramédicales                                                                                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | 43, 64     |
| 302. | Etablissements sanitaires avec lits ou ambulatoires (par ex. hôpitaux, CTR...)                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | 43, 64     |
| 303. | Etablissements pour mineurs                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | 43, 64     |
| 304. | Etablissements pour personnes handicapées ou en difficultés sociales (Etablissements socio-éducatifs - ESE)                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | 43, 64     |
| 305. | Etablissements pour personnes âgées ou adultes en difficultés psycho-sociales (Etablissement médico-social - EMS, Etablissement psycho-social médicalisé - EPSM, Pension Psycho-Sociale - PPS, Home non médicalisé - HNM) | <input type="checkbox"/> | 43, 64, 73 |
| 306. | Autres établissements d'accueil ou à caractère scolaire                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | 43, 64     |

**Laboratoires et cabinets**

|      |                                                             |                          |        |
|------|-------------------------------------------------------------|--------------------------|--------|
| 307. | Laboratoires d'analyses médicales ou de prothèses dentaires | <input type="checkbox"/> | 43, 64 |
| 308. | Cabinets et instituts de physiothérapie                     | <input type="checkbox"/> | 43     |
| 309. | Cabinets et cliniques vétérinaires                          | <input type="checkbox"/> | 43, 64 |
| 310. | Laboratoires d'analyses vétérinaires                        | <input type="checkbox"/> | 43, 64 |
| 312. | Cabinets médicaux                                           | <input type="checkbox"/> | 43     |

**Cimetières**

|      |                                             |                          |    |
|------|---------------------------------------------|--------------------------|----|
| 311. | Cimetières, caveaux funéraires, crématoires | <input type="checkbox"/> | 43 |
|------|---------------------------------------------|--------------------------|----|

**Q. SPORT, LOISIRS, CAMPINGS, DORTOIRS****Sport**

|      |                                                                                                                                     |                          |  |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--|
| 340. | Equipements sportifs (scolaire ou non scolaires)                                                                                    | <input type="checkbox"/> |  |
| 350. | Stades comprenant des tribunes fixes pour plus de 20'000 spectateurs (EIE)                                                          | <input type="checkbox"/> |  |
| 351. | Pistes pour véhicules motorisés destinées à des manifestations sportives (EIE)                                                      | <input type="checkbox"/> |  |
| 352. | Installations de sports d'hiver impliquant des modifications de terrain > 5'000 m² (EIE)                                            | <input type="checkbox"/> |  |
| 353. | Canons à neige dont la surface destinée à être enneigée > 50'000 m² (EIE)                                                           | <input type="checkbox"/> |  |
| 354. | Terrains de golf de 9 trous et plus (EIE)                                                                                           | <input type="checkbox"/> |  |
| 355. | Stands de tir<br><input type="checkbox"/> Stands de tir (cas général) <input type="checkbox"/> A 300 m avec plus de 15 cibles (EIE) |                          |  |

356. Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin public ou à l'usage de plus d'une famille  
☐ eau non chauffée 32  
☐ eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m<sup>2</sup> 32, EN-VD11  
☐ eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m<sup>2</sup> 32, EN-VD11, Concept énergétique  
☐ eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface 32, EN-VD11, Concept énergétique
357. Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin à l'usage d'une seule famille  
☐ eau non chauffée  
☐ eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m<sup>2</sup> EN-VD11  
☐ eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m<sup>2</sup> EN-VD11, Concept énergétique  
☐ eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface EN-VD11, Concept énergétique

**Loisirs, campings, dortoirs**

358. Bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes ☐ 43, 64
359. Hôtellerie, restauration : établissements soumis à licences de café-restaurant, de café-bar, tea-room, bar à café, discothèque, night-club, buvette, etc... ☐ 11, 43, 64
360. Parcs d'attraction de plus de 75'000 m<sup>2</sup> ou pour plus de 4000 visiteurs par jour (EIE) ☐
361. Téléphériques, téléskis et autres installations de transport à câbles ☐ Annexe  
Coordonnées géographiques - (joindre le préavis du Concordat des téléskis)  
départ : / arrivée : /
362. Ascenseurs inclinés, monorails servant au transport de personnes ☐
363. Dortoirs de chantier, logements de personnel par l'employeur ☐ 43
364. Campings, caravanings résidentiels ☐ 43
365. Places de jeux ☐

**R. RISQUES, DANGERS PARTICULIERS****Trafic aérien / Véhicules à moteur**

400. Ouvrages supérieurs à 25 m (60 m en zone fortement peuplée) ☐ 67
401. a) Aménagement, extension et modification de parking de plus de 50 places de parcs (y compris les places déjà existantes) ☐ Annexe
401. b) Garages et bâtiments avec parking de plus de 40 places ☐ 43  
(intérieur, souterrain ou en toiture)
402. Parcs de stationnement pour plus de 500 voitures (EIE) (terrain ou bâtiment) ☐ 64
403. Places de lavage pour véhicules. ☐ 64
404. Garages professionnels ☐ 43, 63
405. Dépôts de véhicules à moteur avec ou sans plaques de contrôle ☐ 64

**Incendie, explosion, pollution**

406. Matières solides, liquides et gazeuses présentant un danger (incendie, explosion, pollution, intoxication etc.) 43, 64  
☐ Plus de 50'000 m<sup>3</sup> charbon (EIE)  
☐ Plus de 5000 m<sup>3</sup> liquide ou 50'000 m<sup>3</sup> gaz (EIE)  
☐ Débit massique gaz non épurés dépassant les limites OPair (EIE)
408. Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux ☐ 63
409. Traitements de surface (ex. galvanoplastie, métaux) ☐ 43, 64
410. Entreprises de nettoyage ☐ 43, 64
411. Traitement, pré-traitement et rejet d'eaux usées non ménagères ☐ 64  
(eaux de refroidissement, de fabrication, de lavage)

**Rayonnement**

412. a) Equipements de téléphonie (mât, antenne, cabine, etc.), stations émettrices pour la radiodiffusion et autres applications de radiocommunication, stations électriques de transformation (joindre le calcul des évaluations du rayonnement non ionisant) Annexe  
Installation nouvelle ☐  
Modification d'installation existante ☐  
b) Installation d'antenne sur pylône ou dans une installation haute tension (HT) ☐
413. Sources de radiation ionisante et installations y relatives ☐
414. Equipements fixes de transmission (signaux, images ou son) d'une puissance supérieure à 500 kW (EIE) ☐

## Substances, produits et déchets spéciaux

## Annexes

416. Entreprises avec substances, produits et déchets spéciaux ☐  
☐ Plus de 1000 t de déchets spéciaux liquides (EIE)  
☐ Plus de 5000 t de déchets spéciaux solides ou boueux (EIE)  
☐ Extraction ou transformation de matériaux avec amiante (EIE)
417. Entreprises avec micro-organismes ☐
418. Entreprises ou installations assujetties à l'OPAM ☐ Annexe  
 (joindre le rapport succinct OPAM, Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)

## S. EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS

## Abri de protection civile ( pour les constructions nouvelles comportant de l'habitation )

454. Construction d'un abri PCi ☐ 46
455. Dispense de construction d'un abri PCi ☐ 45

## T. ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (EIE)

500. L'installation est soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE) ☐ Annexe  
*(cocher aussi la question No 15 et joindre le rapport d'impact)*  
 L'installation a fait l'objet d'une étude d'impact en première étape ☐  
*(plan partiel d'affectation communal, de quartier, d'affectation cantonal, demande d'autorisation préalable d'implantation)*

## G. ANNEXES

90. **a) Plans**  
 Plan de situation (échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art.69 al 1bis de la RLATC (\*) ☐  
 Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de prévention contre l'incendie (échelle 1:100 ou 1:50) ☐  
 Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier ☐  
 Plans des canalisations d'eau et égouts (eaux claires et eaux usées) ☐  
 Coupes nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé ☐  
 Dessins de toutes les façades ☐  
 En cas de locaux liés à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes sur le site de l'office de la consommation.
90. **b) Nombre d'exemplaires des plans**  
 (IMPORTANT : Saisir des nombres entiers p/ex 2,4,5...)
- |                                                    | Demandé |    | Fourni |
|----------------------------------------------------|---------|----|--------|
|                                                    | M       | ME |        |
| Nombre d'exemplaires pour la commune               | 2       | 2  | 2      |
| Nombre d'exemplaires pour la CAMAC                 | 1       | 5  | 1      |
| Nombre total d'exemplaires remis par le mandataire | 3       | 7  | 3      |
91. **Documents**
- |                                                                                                                                                                               | Comm. | CAMAC | Fourni                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|--------------------------|
| Questionnaire général complet (*)                                                                                                                                             | 2     | 1     | [X]                      |
| (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune)                                                                                          |       |       |                          |
| Procuration remise au mandataire                                                                                                                                              |       |       |                          |
| Etablie par : <input type="checkbox"/> Propriétaire                                                                                                                           | 1     | 2     |                          |
| <input type="checkbox"/> Promettant acquéreur                                                                                                                                 |       |       |                          |
| <input type="checkbox"/> Maître de l'ouvrage                                                                                                                                  |       |       |                          |
| Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants)                                                                                                         | 2     | 5     | <input type="checkbox"/> |
| Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1) | 1     | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de séparation des locaux à usage sensible au bruit                         | 1     | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor)                                                                                  | 1     | 3     | <input type="checkbox"/> |
| Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux                                                                                                  | 1     | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF)                                                    | 1     | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF)                                                | 1     | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant                                                                                                                            | 1     | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression                                                                                                     |       | 1     | <input type="checkbox"/> |
| Rapport d'impact sur l'environnement (EIE)                                                                                                                                    | 2     | 5     | <input type="checkbox"/> |
| Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)                                                                                    | 2     | 5     | <input type="checkbox"/> |
| Concept de gestion des sols                                                                                                                                                   | 1     | 2     | <input type="checkbox"/> |
92. **Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié**
- | Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN              | 1 | 1 | <input type="checkbox"/> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|--------------------------|
| Préavis du Concordat des téléskis                                                                 |   | 1 | <input type="checkbox"/> |
| Risque de pollution de l'air (fumeurs à viande, torréfacteurs de café, séchoirs à fourrage, etc.) | 1 | 1 | <input type="checkbox"/> |
| Moteurs stationnaires à combustion et turbines à gaz                                              | 1 | 1 | <input type="checkbox"/> |

## BLOC-NOTES

1. Mandataire :
2. Commune :
3. CAMAC :

## SIGNATURES

## SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date : *Alas, 29.11*

Propriétaire(s) :

Prom. acquéreur(s) :

Droit distinct - permanent :

**Auteur des plans :**

Pope Rocco

**Destinataire des factures (\*)** (publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

Nom (\*): ROCCO

Prénom : PEPE

Raison sociale :

Tél. :

Adresse (\*): Ch. du Monteiron 12

E-mail :

Nº postal (\*): 1026

Localité (\*) : DENGES

**Lieu, date et signature (\*) :**

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

### EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (\*) :

Tél. (\*) :

Fax :

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Sceau et signatures :

## PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique au plus tard le jeudi précédent à 16h00. Le dossier papier doit être transmis simultanément au secrétariat de la CAMAC.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique au plus tard le mardi précédent à 16h00. Le dossier papier doit être transmis simultanément au secrétariat de la CAMAC.

## Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

**Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !**

DIRH CAMAC

Pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, email [info.camac@vd.ch](mailto:info.camac@vd.ch)

## Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

**Propriétaires** (propriétaires n° 1 à 5)

|               |                        |                  |        |
|---------------|------------------------|------------------|--------|
| Nom, Prénom : | ROCCO, PEPE            | RAISON SOCIALE : |        |
| Adresse :     | Chemin du Monteiron 12 |                  |        |
| Tél. :        | 021 803 77 84          | E-mail :         |        |
| NPA :         | 1026                   | LOCALITE :       | DENGES |

**Auteur des plans** (personne physique selon art. 72 RATC)

|               |                  |                  |                               |
|---------------|------------------|------------------|-------------------------------|
| Nom, Prénom : | DE ROSA, DAVID   | RAISON SOCIALE : | FL ARCHITECTURE & ASSOCIÉS SA |
| Adresse :     | Ch. du Bief 6Bis |                  |                               |
| Tél. :        | 021 811 05 80    | E-mail :         | derosa@flarchitecture.ch      |
| NPA :         | 1027             | LOCALITE :       | LONAY                         |

